

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 12 Septembre 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - La City 4 Rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 5.1, 5.2, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h10.

Etaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON

Etaient absents :

M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Bernard GAVIGNET, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Gabriel BAULIEU

Procurations de vote :

Mandants : R. STEPOURJINE, E. MAILLOT, J. KRIEGER, Y. DELARUE, C. LIME, M.ZEHAF

Mandataires : F. TAILLARD, P. DUCHEZEAU, A. BLESSEMAILLE, M. DONEY, A. POULIN, M. LOYAT

Délibération n°2019/004844

Rapport n°1.2.3 - Evolution de deux postes de chefs d'équipes en postes de chefs de secteurs auprès de la Direction du SYBERT

Evolution de deux postes de chefs d'équipes en postes de chefs de secteurs auprès de la Direction du SYBERT

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Inscription budgétaire
« Charges de personnel » Budget principal

Résumé :

Il s'agit d'ajuster le calibrage des postes des coordinateurs de déchetterie au regard de l'évolution de leurs missions depuis ces dernières années.

Contexte

Depuis plusieurs années, les missions des déchetteries (16 sur le territoire du SYBERT réparties sur 2 secteurs) ont évolué. Aujourd'hui celles-ci s'apparentent plus à des unités de valorisation avec nombres de missions de plus en plus spécifiques qu'elles soient d'ordres techniques (plus de 30 gestes de tri), organisationnelles (logistique, commandes...) ou réglementaires (ICPE) , nécessitant de plus en plus de niveaux d'expertises et un encadrement renforcé.

Pour piloter l'ensemble de ces actions des coordinateurs par secteur assurent la liaison et le bon déroulement des missions dans les déchetteries. Ces mêmes coordinateurs ont vu également leurs missions évoluer dans le cadre de l'organisation globale (Qualité, Sécurité, Environnement, Marchés publics, management...).

L'augmentation et le niveau de spécification de ces missions nécessitent aujourd'hui un recalibrage des postes.

Evolution envisagée

Il est proposé de faire évoluer les postes de chefs d'équipes (coordinateurs de déchetteries) en poste de chefs de secteurs à temps complet dans les effectifs permanents de Grand Besançon Métropole. Ces postes de chefs de secteurs seront de catégorie B, filière technique, du cadre d'emploi des techniciens, rattachés au Pôle Industriel du SYBERT,

Ils sont en charge de :

- Manager un secteur de déchetterie: organisation et répartition du travail pour chaque agent, accompagnement sur le terrain et participation au travail, encadrement, résolution d'éventuels problèmes...
- Mettre en œuvre les différentes actions d'optimisation (techniques et financières),
- Veiller à la bonne application du règlement intérieur et des règles d'hygiène et de sécurité au travail,
- Vérifier le bon fonctionnement des matériels et locaux (vidéo protection, Transmat, Contrôle d'accès...),
- Coordonner et planifier l'ensemble de la logistique avec l'équipe en régie et les prestataires privés (enlèvement de bennes et accueil du public),
- Proposer et mettre en œuvre (après validation) des travaux d'entretien, d'aménagement du site pour l'optimisation des missions ou la mise en sécurité des personnes ou/et des biens.
- Accompagner la réception des travaux,
- Participer à la rédaction des marchés publics et à l'élaboration du budget,
- Suivre son reporting d'activités et de fonctionnement,
- Réaliser des audits de site dans le cadre de l'optimisation des sites,
- Animer des groupes de travail avec les agents, propres à optimiser la sécurité et les activités (Document Unique, signalétique),
- Animer la politique QSE sur les sites,
- Suppléer sur autre secteur,

- Réaliser les astreintes cadre d'exploitation,
- Porter plainte lors d'effraction, vol ou signalement,
- Intervenir lors de conflit avec les usagers ou prestataires,
- Elaborer un plan de viabilité hivernale,
- Soutenir d'autres services (événements particuliers).

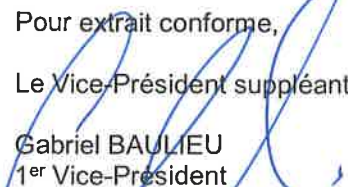
Tableau synthétique

AVANT	APRES	Evolution
Agents de maîtrise (C)	techniciens (B)	Catégorie C → Catégorie B

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- l'évolution de deux postes de Coordinateurs de déchetteries (relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques) en poste de chefs de secteur (relevant des cadres d'emplois des techniciens) au sein de la Direction du SYBERT ;
- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins.

Pour extrait conforme,
 Le Vice-Président suppléant,
 Gabriel BAULIEU
 1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prennent pas part au vote : 0